



Immeuble Alpha 2000  
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau  
01 BP 1361 Abidjan 01



Immeuble Longchamp  
2, boulevard Roume  
01 BP 3989 Abidjan 01





Immeuble Alpha 2000  
20ème étage, Rue Gourgas – Plateau  
01 BP 1361 Abidjan 01



MAZARS

Immeuble Longchamp  
2, boulevard Roume  
01 BP 3989 Abidjan 01

Aux Actionnaires  
de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) S.A  
01 B.P. 1322 Abidjan 01

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS  
EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE VOYAGE AU PROFIT DES  
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018)**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la société SAPH au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Abidjan, le 18 mars 2019

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Souleymane Soro  
Expert-comptable Diplômé  
Associé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan  
Expert-comptable Diplômé  
Associé